

COMMUNIQUÉ

Banque de terres et de fermes : à quand une coordination provinciale? La relève en attente d'une réponse ministérielle pour le financement du projet

Longueuil, le 25 avril 2016 – Une demande de financement a été déposée au ministre de l'Agriculture pour la mise en place d'un projet à la grandeur du Québec visant à favoriser l'établissement des moins de 40 ans en agriculture, notamment les transferts non apparentés des terres et des fermes.

Michèle Lalancette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), rappelle d'entrée de jeu que le Québec peut compter sur un nombre croissant de finissants dans les écoles d'agriculture, mais que plusieurs de ces jeunes au potentiel élevé peinent actuellement à se trouver une ferme. « Avec la coordination provinciale d'une banque de terres et de fermes, l'appui des ressources locales dans les MRC et la contribution du gouvernement du Québec, nous pourrions favoriser des maillages entre les cédants (vendeurs) et la relève (acheteurs). Nous disposerons ainsi d'une mesure concrète de soutien à l'établissement de la relève agricole comme nous le demandions d'ailleurs dans notre analyse multisectorielle déposée au ministre Pierre Paradis en octobre dernier ».



Michèle Lalancette tient à souligner les grands efforts réalisés par les trois partenaires du projet de banque de terres, soit la MRC de Brome-Missisquoi, le Centre de référencement en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) et le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA). « Considérant l'investissement raisonnable demandé au gouvernement du Québec et l'impact anticipé du projet, je me demande ce que le ministre Paradis attend pour confirmer le financement de ce projet porteur pour la relève », s'interroge la présidente de la FRAQ.

À l'heure actuelle, il y a plusieurs indicateurs dans le rouge laissant présager un avenir parsemé d'embûches pour la jeune génération en agriculture. Mentionnons, entre autres, une crise des revenus dans le secteur laitier, un nombre record de fermes démantelées dans le premier trimestre de 2016, une hausse significative de la valeur des actifs agricoles, etc. Autant de symptômes préoccupants auxquels nous devons porter une attention immédiate.

« À lui seul, M. Paradis ne peut régler tous les enjeux. Par contre, il a toute la marge de manœuvre pour autoriser des projets comme celui d'une banque de terres et de fermes provinciale. Il est important d'agir rapidement dans ce dossier capital pour tous les acteurs concernés », conclut Michèle Lalancette.

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Porte-parole de la relève agricole au Québec, la FRAQ compte quelque 1 700 membres et 13 syndicats affiliés. Sa mission est de rassembler et défendre les intérêts des jeunes passionnés d'agriculture, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

– 30 –

Source

Stéphane Deslauriers, directeur général
sdeslauriers@upa.qc.ca | 450 679-0540 poste 8299